

Mesdames et Messieurs

Depuis le début de la deuxième semaine d'août et jusqu'à la fin du mois, les contribuables reçoivent leur avis d'imposition. C'est aussi l'occasion pour les escrocs de tenter de venir vous soutirer de l'argent !

Les avis d'imposition arrivent actuellement dans les boîtes aux lettres, et les contribuables qui n'ont pas opté pour la mensualisation ont jusqu'au 15 septembre 2014 pour s'acquitter de leur impôt sur le revenu. Mais via la technique du « phishing », les cyber-escrocs tentent de se faire passer pour des agents des finances publiques.

Le **phishing** ou technique du "hameçonnage" a pour objectif de tromper les internautes afin de leur escroquer des sommes d'argent. Il consiste en l'envoi de messages (courriers électroniques) usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes et demandant à l'internaute de fournir des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire.

Pour piéger leurs victimes, les cyber-escrocs élaborent des modèles de courriels qui reprennent les intitulés, les couleurs et les logos de l'administration fiscale (Direction générale des finances publiques ou du Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat).

Envoyés en masse, ces faux messages invitent les destinataires à cliquer sur un lien, qui permet d'accéder à un formulaire sur un site frauduleux, imitant le site www.impots.gouv.fr : sont alors demandés des informations personnelles, et surtout le **numéro de carte bancaire**.

Pour rappel : Sachez qu'aucune institution, aucun opérateur n'est autorisé à vous demander les coordonnées de votre carte bancaire via Internet (mail, site web, forum, etc.), pas même l'administration fiscale : ne confiez donc jamais les références de votre moyen de paiement en ligne (ou par téléphone), même si le message qui en fait la demande paraît légitime.

Quelques règles simples si vous recevez un courrier électronique de ce type :

- - Ne répondez pas à ce message
- - Ne cliquez pas sur les liens contenus dans le message, qui vous redirige vers de faux sites gouvernementaux.
- - Copiez/Collez le message aux services de Police Judiciaire en vous rendant sur la plateforme PHAROS à l'adresse suivante : www.internet-signalement.gouv.fr
- - Puis supprimez simplement ce message de votre boîte mail

En cas de doute sur l'identité de l'expéditeur d'un courrier postal ou électronique portant en-tête ou signature de la Direction générale des finances publiques, du Ministère de l'Economie et des Finances ou d'un service des impôts, contactez votre centre des finances publiques via la rubrique www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/contacts?pageId=contacts&sfid=07

Pour les mairies, n'hésitez pas à communiquer cette information dans vos bulletins municipaux et sur vos sites internet

Soyez assurés Mesdames et Messieurs, de notre engagement entier et dévoué
Adjudant-chef Christophe AUGUSTE

Référent Sûreté en prévention situationnelle et en vidéo protection

Groupement de gendarmerie de la Drôme

Avenue Dupré de Loire - 26000 VALENCE

Tél : 04.75.82.56.66 / 06.24.62.38.36

christophe.auguste@gendarmerie.interieur.gouv.fr

referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr